

## **Parcours de formation PERMIS B au sein de l'école de conduite AUTO ECOLE PASCAL**

**Vous venez de vous inscrire au sein de notre école de conduite pour le passage d'un permis B et nous vous en remercions.**

**Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation... Le parcours pédagogique proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire. En vous engageant dans cette formation au travers de la signature d'un contrat, vous vous engagez à suivre les parcours de formation théorique et pratique selon le programme exposé ci après.**

***Préambule : Vous aurez la possibilité de vous entraîner aux cours théoriques avant de démarrer votre formation pratique ou vous pourrez, en alternance, programmer des cours de formation pratique si vous avez plus de 17 ans.***

### **Parcours théorique**

#### **1. Cours et Entraînements au Code :**

En présence d'un enseignant, titulaire d'une autorisation d'enseigner, vous vous entraînerez au moyen d'un support média/DVD vous mettant en situation d'épreuve théorique. Vous devrez ainsi répondre à 40 questions. A l'issue de ce test, vous serez amenés à procéder à la correction en présence de votre enseignant qui vous apportera toutes les explications nécessaires afin de comprendre vos erreurs.

***LE PLUS DE VOTRE ECOLE DE CONDUITE : Votre enseignant est à vos côtés lors de la correction de votre test. Il vous apportera ainsi toutes les explications nécessaires pour vous faire progresser au plus vite.***

- Une centaine de séries de questionnaires de codes seront à votre disposition.
- Le nombre de ces entraînements au Code n'est pas limité. Vous pourrez en faire autant que vous le souhaitez selon vos disponibilités.
- Vous aurez aussi la possibilité de vous entraîner via un site Internet préconisé par l'école de conduite.
- Un livre de code « ENPC » vous sera remis lors de votre inscription.

C'est au vu de vos résultats aux tests que l'école de conduite décidera de vous présenter à l'examen du code. Il faudra obtenir 35 bonnes réponses sur 40 questions pour l'obtention de votre examen théorique.

## **2. Thématiques théoriques**

Les différents thèmes dispensés sont les suivants :

L : DISPOSITIONS LEGALES EN MATIERE DE CIRCULATION ROUTIERE  
 C : LE CONDUCTEUR  
 R : LA ROUTE  
 U : LES AUTRES USAGERS DE LA ROUTE  
 D : REGLEMENTATION GENERALE ET DIVERS  
 A : PORTER SECOURS  
 P : PRECAUTIONS NECESSAIRES EN QUITTANT LE VEHICULE  
 M : ELEMENTS MECANQUES ET AUTRES ELEMENTS LIES A LA SECURITE  
 S : EQUIPEMENTS DE SECURITE DES VEHICULES  
 E : UTILISATION DU VEHICULE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

### *Spécificité des cours théoriques liés à l'apprentissage de la conduite des deux roues*

- *L'équipement du motard et l'équipement de la moto.*
- *La spécificité de l'utilisation d'un véhicule à deux-roues (force gyroscopique, énergie cinétique, centre de gravité.*
- *Connaissance de la moto et son entretien courant.*

*Les horaires des cours d'entraînements au code sont affichés dans le local d'école de conduite et portés sur Internet.*

### **Parcours pratique**

**Cet enseignement d'une durée minimum de 20 heures, prendra en compte votre évaluation initiale et votre courbe d'apprentissage. La durée des cours dispensés est généralement d'une heure et peut, occasionnellement, être d'une durée de 2h.**

- **Durant votre leçon de conduite, un premier temps sera consacré à l'explication de ce qui sera travaillé. Ce préalable durera environ 10 mn.**
- **Vous serez ensuite opérationnel au volant du véhicule école pendant 45 mn.**
- **Votre cours se terminera par un bilan de la séance de conduite d'une durée de 5 mn.**
- **Vous serez amenés à circuler : en zone industrielle, sur routes de campagne, en ville, sur voies rapides.**
- **Selon les saisons et les conditions climatiques, vous serez amenés à circuler par temps de pluie, neige, brouillard et de nuit (leçons prises en hiver).**
- **Votre école de conduite vous recommande de suivre seulement 1 leçon par semaine si vous êtes en cours d'apprentissage du code. Dans le but d'assurer une progressivité dans votre formation, nous vous conseillons ensuite de prévoir 2 leçons par semaine.**

***LE PLUS DE NOTRE ECOLE DE CONDUITE :*** *notre organisation nous permet de vous garantir un accompagnement par le même enseignant tout au long de votre formation.*

Lors de votre formation, un livret d'apprentissage à la conduite reprenant l'ensemble de votre parcours de formation selon le REMC (Référentiel à l'Éducation pour une Mobilité Citoyenne) vous sera remis par l'équipe pédagogique. Vous devrez l'avoir avec vous **OBLIGATOIREMENT** à chacune de vos leçons de conduite et le remplir avec votre formateur à la fin de chaque leçon. Le formateur remplira lui-même une « fiche de suivi » qui reprendra les mêmes commentaires.